

installé à Notre-Dame-des-Anges, et il devait s'y continuer et porter des fruits de salut jusqu'à ce qu'il fermât ses portes.

Le Père Le Jeune, toujours supérieur général des missions depuis son arrivée au pays, écrivait à son Provincial en France, à la date du 28 août 1636 :

“ Je tiens pour très probable que si nous étions bien bâtis à Québec, que nous aurions beaucoup d'enfants par les mêmes voies par lesquelles nous désespérions d'en avoir. Nous avons toujours pensé que l'amour excessif que les Sauvages portent à leurs enfants nous empêcherait de les avoir ; c'est par ce moyen là même qu'ils seront nos pensionnaires, car en ayant quelques-uns affidés, qui appellent et retiennent les autres, les pères et mères qui ne savent ce que c'est de contrarier leurs enfants, les laisseront sans contredit ; et comme on leur permettra les premières années de vivre dans une grande liberté, ils s'accoutumeront tellement à nos vivres et à nos habits, qu'ils auront horreur des Sauvages et de leurs saletés. Nous avons vu l'exemple de ceci en tous les enfants nourris parmi nos Français ; ils font telle connaissance les uns avec les autres dans leurs jeux d'enfants, qu'ils ne regardent les Sauvages que pour les fuir, ou se moquer d'eux. Notre grande difficulté est à bâtir et à trouver de quoi nourrir ces enfants. Il est vrai que nous avons de quoi les loger à Notre-Dame-des-Anges ; mais comme ce lieu est solitaire, qu'il n'y a point d'enfants français nous changeons la pensée que nous avons eue autrefois d'arrêter là le séminaire. L'espérance nous fait voir qu'il le faut nécessairement placer où est le gros de nos Français pour arrêter les petits Sauvages par les petits Français. Et puisqu'une personne de mérite et de vertu a commencé de donner quelque chose pour un séminaire, nous allons quitter le soin de défricher quelques terres, pour faire un effort de bâtir à Québec (haute-ville) ; je dis un effort, car ce sont des frais et des peines incroyables de bâtir en ces commencements. Quelle bénédiction de Dieu, si nous écrivions l'an prochain qu'on régente en trois ou quatre langues en la Nouvelle-France. J'espère, si nous pouvons avoir du logement, de voir trois classes à Québec : la première de petits Français, qui seront peut-être vingt ou trente écoliers ; la seconde de quelques Hurons ; la troisième de Montagnais.” (1)

Les débuts du séminaire des Hurons furent, comme on le voit,

(1) Relation de 1636, p. 35.